

VILLE DE DRANCY



ENVIRONNEMENT

Drancy engagée pour la nature

La Ville vient de recevoir le label «Territoire engagé pour la nature» (TEN) lors d'une cérémonie le 21 novembre dans les locaux de la région Île-de-France. Une reconnaissance pour les actions déjà menées et pour toutes celles à venir en faveur de la biodiversité.

Publié le 03 décembre 2022

Protéger et restaurer la biodiversité présente des intérêts écologiques, économiques et sociaux. Tous les territoires sont concernés et l'Île-de-France, avec à ce jour 123 collectivités labellisées (434 au niveau national) est précurseur depuis le lancement du programme TEN, en 2019. Chaque année, un appel à candidatures est lancé. Drancy y avait répondu en janvier 2021, mais la cérémonie avait été reportée pour cause de Covid. Odette Mendes, adjointe au maire chargée de l'Environnement, a donc récemment reçu le diplôme de l'Office français de la biodiversité (OFB). Il témoigne d'un engagement inscrit dans une perspective d'amélioration continue.



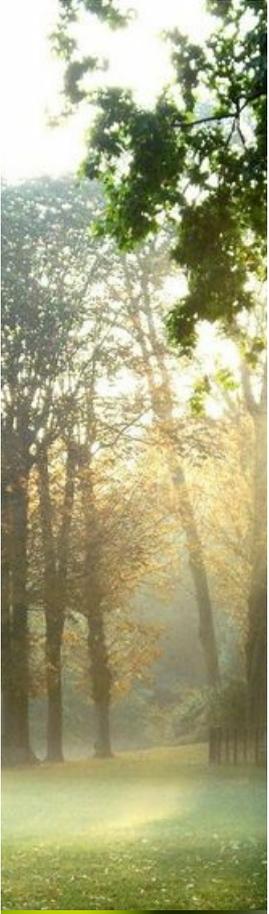
→ NOTRE ENVIRONNEMENT

→ NOS 3
FLEURS

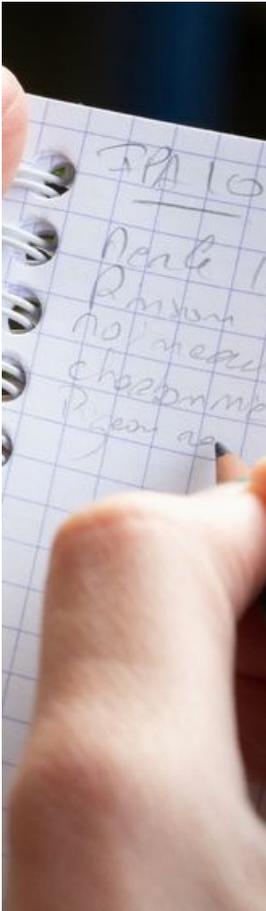
→ NOS ESPACES VERTS

Préserver notre cadre de vie

« Sur un territoire urbanisé à plus de 95 % comme celui de Drancy, il est primordial de valoriser l'environnement et la biodiversité, afin de préserver notre cadre de vie et de garantir un certain bien-être aux Drancéens, rappelle Dominique Deltour, chargé de mission Développement durable. Il y a quinze ans que nous y travaillons et nous avons d'ailleurs reçu la Marianne d'Or de la République du Développement Durable en 2018 ».







Le parc de Ladoucette, un écrin de verdure de 6,5 hectares dans lequel de nombreux oiseaux viennent nicher, est l'un des principaux atouts de notre cité, mais pas seulement. Le chemin latéral, le square Mandela et ses jardins partagés, les dix ruches de l'espace Toubiana où la nature est livrée à elle-même, en sont d'autres.

Chaque variété plantée dans le parc et dans les rues de Drancy fait l'objet d'une large réflexion afin de proposer des essences supportant les fortes variations de températures liées au changement climatique. De même, elle tente de faire revenir les moineaux, en voie de disparition depuis les années 80 à cause du manque de nourriture et de la raréfaction des sites de nidification. C'est ainsi qu'après l'inventaire ornithologique réalisé avec la LPO, 2000 nichoirs ont été implantés l'an dernier, 1400 dans les jardins de particuliers et 600 dans les parcs et lieux publics.

Un square par quartier

« Les places tirées au cordeau sans végétaux, cela fait fuir les moineaux, donc nous réintégrons des haies et du "fouillis végétal" partout où c'est possible », poursuit Dominique Deltour. De la même façon, pour les hirondelles et les martinets, les constructions neuves cubiques sont proscrites, il faut prévoir un rebord sous la toiture. Afin de lutter contre l'artificialisation à outrance des sols, « la ville fait en sorte que chaque quartier dispose d'au moins un square » et elle prévoit, à terme, de revégétaliser autant que possible les cours d'écoles.

Par ailleurs, le PLU, en cours de révision, intégrera des critères environnementaux pour les constructions pavillonnaires et leurs jardins. Enfin, dans le cadre de TEN, la ville s'est engagée à mener un diagnostic de la trame verte et bleue dans les trois prochaines années. Une démarche qui vise à reconstituer un réseau assurant le cycle de vie des espèces animales et végétales.



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h